



Bienvenue



104^{ème} Assemblée Générale des PEP 83

27 avril 2022 A GONFARON



La 104^{ème} Assemblée Générale des PEP83 à GONFARON Ordre du Jour

De 08h30 à 11h00: Rapport moral et d'activités

De 11h00 à 12h30:

- Rapports financier et de la Commissaire aux comptes, affectation des résultats, communication des PEP 06, désignation du commissaire aux comptes
- Cotisations 2023 (à partir du 01/01/2023), Election à la commission de l'économie générale de l'association,
- Election au Conseil d'Administration, 2022-2025 12 postes dont quatre renouvellement, 2021-2024, 12 postes dont 9 pourvus. 2020-2023 : 12 postes dont 7 pourvus,
- Sont renouvelables et se présentent en 2023 : Madame GALLI Annie et Messieurs ANDRAU Jean-Pierre, CONSTANS Pierre et GOMEZ José

12h30 à 13h30: Pause déjeuner

De 13h30 à 15h00: Poursuite de l'Assemblée Générale : votes, questions diverses

De 15h15 à 16h15 Pour les élus au CA : Conseil d'Administration

De 16h30 à 16h45 Pour les élus au Bureau : Tenue du bureau



Listes de présence

Administrateurs

Adhérents

Civilité	NOM	Prénom	Présence	Pouvoirs
M.	AMIGONI	Georges	AE	
Mme	ESCARRAT	Rose Marie	AE	
Mme	MERLAN	Jeanine	AE	
Mme	MICHEL	Isabelle	AE	
M.	BALBIS	Laurent	AE	
M.	BOYER	Albert	AE	
M.	CROASSANT	Yannick	AE	
M.	DUBAU	Noël	AE	
M.	PICAUDE	Bruno	AE	

Civilité	NOM	Prénom	Présence	Pouvoirs
M.	ANDRAU	Jean-Pierre	P	
Mme	ASTOIN	Annie	P	
M.	ASTOIN	Gilbert	P	
M.	BASACCO	Marc	P	
Mme	BOTTEX	Myrtille	AE	
M.	CONSTANS	Pierre	P	
Mme	DUBUIS	Zahia	P	
M	FOURNIER	Thierry	P	
Mme	FROGER	Geneviève	P	
Mme	GALLI	Annie	P	
M.	GALLI	Macxime	P	
M.	GOMEZ	José	AE	M,GALLI MACXIME
Mme	JONET	Huguette	AE	MME ASTOIN ANNIE
Mme	LEPINE	Thérèse	P	
M.	LIBENZI	Olivier	AE	M,ANDRAU JEAN-PIERRE
Mme	MORRONI	Claudine	P	
M.	QUINCHON	Dominique	P	
M.	ROIG	Henry	AE	MME LEPINE THÉRÈSE
Mme	TORRIOLI	Monique	AE	MME GALLI ANNIE
M.	VAGH WEINMANN	Vincent	AE	M.CONSTANS PIERRE
M.	VIOT	Dominique	P	MME MORRONI PM

Invités à l'Assemblée Générale

Invités Présents

Civilité	NOM	Prénom	Fonction
Mme	TISON	Andiïs	Directrice Chantemerle - AE
Mme	PERENON	Christine	Directrice Administrative - P
Mme	PETRI	Nathalie	Directrice Etab. SMS - P
M.	DANDREIS	Patrice	Directeur général PEP06 - P
Mme	DJINGUEUZIAN	Florence	Commissaire aux comptes - P
Mme	PAULHAC	Maude	Réseau apogées- P
Mme	LEROUGE	Emilie	Réseau apogées- P
Mme	ESCOFFIER	Laurent	Chantemerle - AE
Mme	BECKER	Magali	Coordinatrice SAPAP - P
Mme	TESTAGROSSA	Valérie	Coordinatrice SAPAP - P
Mme	REVEST	Gaëlle	Educ. Spécialisée - Membre CSE
Mme	GLEDEL	Natacha	Psychomot. - Membre du CSE



Invités à l'Assemblée Générale

Invités Excusés

Institution	Fonction
Personnes physiques et écoles, associations PEP	
Ecole élémentaire Anatole France Pierrefeu	Pouvoir à M. FOURNIER Thierry
Ecole élémentaire le petit prince Saint-Cyr-sur-Mer	Pouvoir M. QUINCHON Dominique
Ecole maternelle Garcin Rians	Pouvoir à Mme FROGER Geneviève
PEP ADS	AE
Institutionnels	
Michel boutonne Inspecteur ASH de l'éducation nationale	AE
Mairie d'Aups M.MILLANGUE Olivier DASEN du Var	AE
Mairie de Brignoles Mme COLONNA Carole DT ARS	AE
Mairie de Draguignan	AE
Mairies de Gonfaron et de Pignans	P → MOT DE MESSIEURS LES MAIRES
Mairie du Luc en Provence	AE
Mairie de Méounes	AE
Mairie de Saint-Zacharie	AE
Mairie de Taradeau	AE
Mairie de Villecroze	AE
Organismes	
Assurances sham ASSURANCES GMF	AE
Creai Paca-Corse	AE



**ASSEMBLEE
GENERALE**

Election au Conseil d'Administration

Les Candidatures

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Civilité	NOM	Prénom	Statut R renouvellement N nouvel administrateur	Votes		
				Pour	Contre	Abstention
M.	ANDRAU	Jean-Pierre	R	23	0	0
M.	CONSTANS	Pierre	R	23	0	0
Mme	GALLI	Annie	R	23	0	0
M.	GOMEZ	José	R	23	0	0
M	SOULAT	Philippe	N	23	0	0



Vote sur les rapports : moral, financier, affectation des résultats, d'activité et projet associatif

7

Les scrutins

Membres avec voix délibérative présents ou absents-excusés ayant délivré pouvoir :

Rapport Moral du Président	Pour	Contre	Abstention
Nombre	23	0	0

Rapport d'activité du Secrétaire Général	Rapport d'activité		
	Pour	Contre	Abstention
Nombre	23	0	0

L'Assemblée générale décide de renouveler pour une durée de six exercices, le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société CPECF AUDIT (Nom commercial COMPLEVAL) dont le siège social est situé 43 cours Pierre Puget 13006 Marseille, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2028 relative à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2027

Voté à l'unanimité des présents et des représentés.

Aucun candidat pour la commission économie générale de l'association



Récapitulatif des votes inhérents aux activités

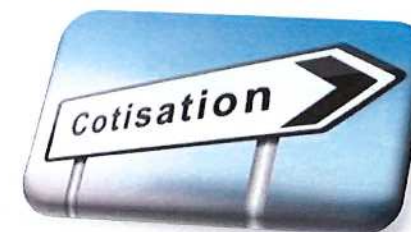
Activités	Pour	Contre	Abstention
Secteur Propre			
SIEGE	23	0	0
CHANTEMERLE	23	0	0
Secteur SMS			
C.M.P.P	23	0	0
S.E.S.S.A.D. Madeleine LEMAIRE	23	0	0
Pôle Sensoriel Déficience Visuelle	23	0	0
Pôle Sensoriel Déficience Auditive	23	0	0
S.A.P.A.D.H.E.	23	0	0



Cotisations 2023

Les cotisations proposées

COTISATION	Montant	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
Adultes	20 €	23	0	0
Enfants	1 €	23	0	0
Chantemerle	2 €	23	0	0



- ✓ 20 € pour les adultes
- ✓ 1 € pour les mineurs : par enfant ou par classe
- ✓ 2 € pour les bénéficiaires d'un séjour à Chantemerle (adultes-enfants)



Echanges sur les rapports moral, financier et d'activités

10

► échanges :

- Discussion autour de l'augmentation de la cotisation et des moyens pour faire reconnaître l'action solidaire et engagée des PEP83,
- S'interroger sur les excédents notamment du SMS et l'évolution des plateaux techniques pour mieux répondre aux attentes et besoins des personnes accompagnées.
- Formaliser une présentation synthétique des activités pour mieux structurer les prises de parole en AG.
- Présenter également les raisons majeures des déficits et/ou des excédents et présenter des perspectives pour l'année N+1..
- Compte-tenu des problèmes de recrutement actuel dans le secteur Médico-social nous devons rester attractifs pour attirer de prochains candidats.
- Développer des temps de « FORMATION » entre les salariés et les administrateurs pour mieux connaître les activités des services.

Orientation et Projet des PEP83



En faisant de l'émancipation et du renforcement des capacités des personnes, un objectif central de sa stratégie pour la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive, Agir pour une société solidaire et inclusive, c'est respecter chaque être humain dans sa singularité, sa richesse, son projet de vie

Agir pour une société solidaire et inclusive

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES & SOLIDARITÉ EN ACTION



Nombre de
bénéficiaires
des services
PEP 83 pour
l'année 2021
2 130

Rapport Moral du Président des PEP83

Solidarité en actes

Intégration



Inclusion



Société Inclusive ➡ en marche

Nos ambitions prennent toujours appui sur quatre piliers

- ▶ Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive,
- ▶ Œuvrer pour une école de la république véritablement inclusive,
- ▶ Contribuer à renforcer les liens sociaux dans les territoires pour une société plus solidaire,
- ▶ Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous.

- ▶ Les PEP, c'est d'abord la solidarité.
- ▶ Les PEP, plus proche de nous, c'est la société inclusive.

Rapport Moral du Président des PEP83

14

Synthèse des propos

Je souhaite donner à mon rapport moral cette année une visée prospective concernant la période d'Avril 2022 à Avril 2023. Nous nous sommes engagés dans différents chantiers d'importance indispensables à la pérennité et au développement de notre association :

- ▶ la mise en place du dossier individuel de l'utilisateur (DIU) avec la très forte implication des nos amis des PEP06 ;
- ▶ la mise en conformité pour le règlement général sur la protection des données (RGPD) ;
- ▶ la gestion électronique des données (GED).

La réalisation de ces différents chantiers fera des PEP83 une association prête à aborder le « virage numérique » et la responsabilité sociale (RSO) qui est la gestion par notre association de nos impacts économiques, sociaux et environnementaux.

D'autres défis se présentent à nous pour l'année à venir. Ils sont nombreux et divers, je n'en retiendrai que deux.

Le premier concerne les personnes accompagnées, et tout particulièrement notre secteur SMS, que l'on pourrait regrouper sous la notion « d'auto-détermination ». Cette dimension est la pierre angulaire de la transformation de notre offre dans leur direction. Nous en tirerons les conséquences pour l'ensemble de notre projet. Elle correspond à notre principe d'émancipation.

Le second est la suite même du titre de ce rapport « choisir un métier du travail social, c'est se donner le pouvoir d'agir avec les personnes que l'on accompagne pour faire advenir une société « inclusive ».

Rapport Moral du Président des PEP83

Texte Intégral du Rapport Moral (1/3)

Il est particulièrement difficile pour cette 104^{ème} assemblée générale de ne pas évoquer en préambule le contexte dans laquelle elle se déroule.

À peine pensions-nous entrevoir la sortie du tunnel dans lequel la pandémie « Covid » nous avait entraîné, voici que la guerre sur le continent européen refait surface avec son concert de désolations et d'horreurs. Sidéré, chacun essaie de garder l'esprit clair pour s'opposer à cette vision du monde où les droits de l'homme sont méprisés.

Tant au niveau national que local, les PEP fidèles à leur tradition humaniste ont réagi tout au long de ces deux dernières années par un travail en profondeur réalisé par ses militants et ses professionnels afin que n'existe aucune rupture pour les personnes accompagnées notamment dans leurs droits à la santé et aux loisirs, à l'éducation, à l'information, à la formation.

Notre solidarité avec le peuple ukrainien est totale et s'est concrétisée par le lancement d'une opération initiée et pilotée par la Fédération dans laquelle nous prenons et prendrons toute notre part avec les moyens que nous pourrions dégager grâce au bénévolat qui caractérise notre conseil d'administration. Bien évidemment, nous avons invité nos professionnels, nos militants, le milieu éducatif, à participer à cette action de solidarité, encore soutenue, sans nul doute, par nos financeurs institutionnels, dont la confiance nous honore.

En osmose avec notre projet départemental 2019-2023, nous avons poursuivi notre développement et amélioré notre efficience, par une organisation et un fonctionnement plus démocratique et plus fluide, plus précis et mieux coordonnés. Tout cela, nous le devons à nos équipes de professionnels, un conseil d'administration au travail et des militants engagés.

Nous partagerons ensemble tout au long de cette journée avec plaisir l'empan de nos activités, constaterons leur conduite soucieuse d'être au plus près des aspirations des personnes accompagnées et adossée à une utilisation des financements publics optimale.

Je vous laisse en mesurer la qualité et la diversité au cours du rapport d'activités développé par notre secrétaire général appuyé par les présentations des administrateurs et de notre équipe de direction, en constater la rigueur par le rapport financier présenté par notre trésorier.

Je souhaite donner à mon rapport moral cette année une visée prospective concernant la période d'Avril 2022 à Avril 2023.

Nous nous sommes engagés dans différents chantiers d'importance indispensables à la pérennité et au développement de notre association :

- la mise en place du dossier individuel de l'utilisateur (DIU) avec la très forte implication des nos amis des PEP06 ;
- la mise en conformité pour le règlement général sur la protection des données (RGPD) ;
- la gestion électronique des données (GED).

La réalisation de ces différents chantiers feront des PEP83 une association prête à aborder le « virage numérique » et la responsabilité sociale (RSO) qui est la gestion par notre association de nos impacts économiques, sociaux et environnementaux.

Bien évidemment, en tant que président de notre association régionale, je porterai ces thématiques pour bénéficier de l'intelligence collective que représentent nos associations unies en région.

Rapport Moral du Président des PEP83

Texte Intégral du Rapport Moral (2/3)

Nous aborderons toutes ces orientations lors de notre prochain séminaire des PEP83 en Juin dans notre centre de Chantemerle. D'autres défis se présentent à nous pour l'année à venir. Ils sont nombreux et divers, je n'en retiendrai que deux.

Le premier concerne les personnes accompagnées, et tout particulièrement notre secteur SMS, que l'on pourrait regrouper sous la notion « d'auto-détermination ». Cette dimension est la pierre angulaire de la transformation de notre offre dans leur direction. Nous en tirerons les conséquences pour l'ensemble de notre projet. Elle correspond à notre principe d'émancipation.

Je sais, bien sûr, que nous sommes déjà engagés dans cette évolution et que nous développons des projets d'accompagnement Co-construits et partagés s'appuyant sur les projets de vie des personnes. Mais, nous connaissons aussi nos exigences de qualité et d'innovation. Le travail engagé doit se poursuivre et le conseil d'administration fait toute confiance à notre équipe de direction pour opérer avec nos professionnels salariés et mis à la disposition les changements essentiels qu'elle implique.

Pour synthétiser autrement ce défi, on peut utiliser le titre du rapport de M. Piveteau : « Experts-acteurs ensemble pour une société qui change »

Le second est la suite même du titre de ce rapport « choisir un métier du travail social, c'est se donner le pouvoir d'agir avec les personnes que l'on accompagne pour faire advenir une société « inclusive ». Nous devons absolument aborder cette question de la place des travailleurs sociaux dans notre société. C'est principalement dans le cadre national que doit se situer notre action revendicative. De ce point de vue, notre Fédération s'est engagée résolument dans la conférence des métiers, la convergence conventionnelle, la revalorisation des professionnels. Pour cette dernière, je le rappelle, la position est très claire. Elle n'a jamais varié : revalorisation pour tous sans exclusive, sans discrimination car, pour nous, le travail en équipe a un sens primordial. On ne saurait alors en exclure une catégorie professionnelle,

Nous avons donc besoin de réfléchir à la qualité de vie au travail et obtenir les moyens nécessaires à la reconnaissance et l'évolution des missions et des carrières. Notre République ne peut ignorer indéfiniment cette obligation envers les travailleurs sociaux.

Bien évidemment, je n'oublie pas la réflexion engagée autour du logement inclusif, de la création d'une micro-crèche, des séjours de répit. Nous pourrons l'aborder lors de la présentation de nos activités.

Je souhaite terminer mon propos par des remerciements appuyés à tous : administrateurs, militants, professionnels pour votre implication et votre compétence.

Pour autant permettez-moi de distinguer dans ces remerciements des personnalités qui par leur militantisme et leur action ont promu chacune à leur façon nos valeurs républicaines, valorisé nos activités et ont agi pour que les PEP83 participent à l'avènement d'une société solidaire et inclusive. Dans cette perspective, nous aurons l'occasion d'ici la fin de l'année de manifester notre reconnaissance au président Jacques Merlan en adjoignant son nom à notre CMPP

Je me permets M. le directeur Général des PEP06, cher Patrice, de vous présenter notre gratitude pour votre action pendant tant d'années passées à la réussite de la coopération entre nos deux associations. Vous avez toujours été de bon conseil grâce à votre maîtrise sûre et incontestable de l'ensemble des domaines liés à l'activité associative. Celle-ci nous a toujours permis d'avancer. Nous vous souhaitons une longue et agréable retraite. Nous espérons que cette dernière nous donnera l'occasion de nous croiser encore à de nombreuses reprises.

Rapport Moral du Président des PEP83

Texte Intégral du Rapport Moral (3/3)

Il n'a pu être parmi nous aujourd'hui, mais ce n'est que partie remise, je tenais à transmettre au nom de tous nos remerciements à M. Laurent ESCOFFIER qui pendant 12 années a dirigé notre centre de Chantemerle. Sa présence bienveillante et sa volonté de mettre en œuvre une constante qualité d'accueil ont fidélisé bon nombre d'écoles et de groupes de toute nature. M. ESCOFFIER a su inscrire son action dans la lignée de ses prédécesseurs qui depuis 1960 font vivre ce patrimoine de la solidarité nationale qu'est Chantemerle. Il a choisi d'orienter différemment son activité professionnelle. Nous lui souhaitons une pleine et entière réussite dans ses nouvelles fonctions pour la jeunesse de notre pays.

Mme Valérie TESTAGROSSA a décidé de prendre un temps de repos bien mérité après avoir exercé son activité professionnelle au service de l'éducation nationale. Mise à la disposition de notre association, elle a pris à bras le corps la question sensible de l'aide pédagogique à domicile. Elle a réussi par sa rigueur et ses aptitudes à faire reconnaître dans notre département la nécessité d'une prise en compte permanente de l'éducation et du développement de jeunes momentanément ou plus durablement éloignés de l'Ecole. Elle a fait preuve d'innovation en étant à l'origine de l'accompagnement de jeunes souffrant de troubles anxieux. Belle et heureuse retraite. Pensez quand même aux PEP 83 !

Un dimanche matin, avec Jacques Merlan, il y a déjà quelque temps, nous procédions à un recrutement pour notre siège. Mme Christine Perenon était candidate. Nous n'avions pas hésité un seul instant pour lui indiquer combien nous serions satisfaits de travailler avec elle, qu'elle rejoigne notre association.

Nous n'avons jamais été déçu par ce choix dominical. Nous avons bénéficié tout au long de ces années de l'activité d'une personne pleine de compétences professionnelles et d'une militante dévouée à la cause des PEP, tout particulièrement investie pour le développement des PEP83. Comme pour Mme TESTAGROSSA et M. ESCOFFIER, nous manifesterons tout ce que nous leur devons lors de leur « pot de départ » et préciserons le parcours professionnel de chacun pour nous avec nous.

Vous me permettrez tout de même en tant que président, et je le sais aussi au nom de tous, de remercier d'ores et déjà, chaleureusement et infiniment Christine pour son dévouement, son écoute, son travail quotidien ample et précis, empreint tout à la fois de bienveillance et de rectitude. Connaissant son dynamisme, j'espère qu'elle continuera le plus souvent possible d'être à nos côtés. Profitez pleinement de votre retraite auprès de vos proches, qu'elle vous soit féconde,

Vous voyez, chères amies, chers amis, la boucle est bouclée. Je termine par une sacrée dose d'optimisme avec ce que ces personnes représentent et véhiculent.

Leur humanisme est une force bien plus puissante que les armes et tout défaitisme.

Merci à vous pour nous avoir apporté ce qu'il y a de plus précieux chez l'homme : le respect dû à chaque être humain et la considération de sa dignité.

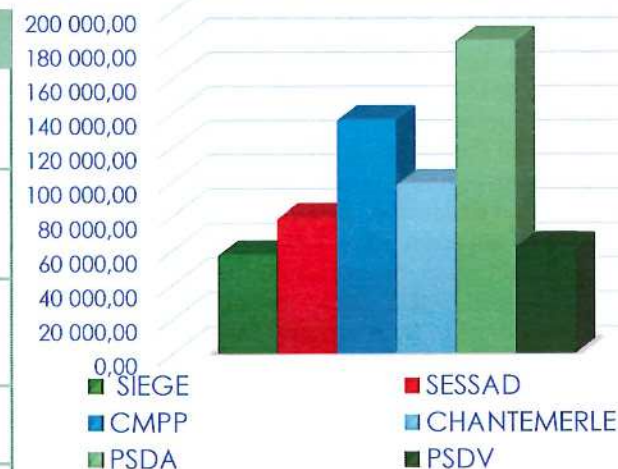
Rapport Financier

Etat des résultats à affecter par établissement

Exercice 2021

18

Établissement	Résultat	Affectations
CMPP	+136 359,11 €	Affectés au report à nouveau créateur constitué de 96 359,11 € provenant du CMPP +40 000€ provenant du SESSAD
SESSAD	+79 013,77 €	Affectés au report à nouveau créateur constitué de 119 013,77 € du SESSAD et - 40 000 euros affectés au CMPP
PSDA	+182 783,49 €	Affectés au report à nouveau créateur constitué de 232 783,49 € provenant du PSDA et - 50 000 € affectés au PSDV
PSDV	+62 438,85 €	Affectés au report à nouveau créateur constitué de 12 438,85 € provenant du PSDV et + 50 000 € provenant du PSDA.
Total SMS	+460 595,22€	
SIEGE	+57 376,99	Affectés au report à nouveau créateur Siège
CHANTEMERLE	+98 691,22 €	Affectés au report à nouveau créateur de Chantemerle
	+156 068, 21	Total Secteur propre
Total général	+616 663,43 €	Total Général



La Valette, le 27 avril 2022
Le Président,
Dominique QUINCHON

Le Trésorier,
Gilbert ASTOIN

(Signature)

Rapport d'Activité du Secrétaire Général des PEP83

19

Valorisation du bénévolat pour 2021



Nature	Nombre de réunions	Volume horaire
Conseil d'Administration & bureau+ AG	13 CA & 6 Bureaux	512,75 h
Commissions	33 réunions	395 h
Travaux administrateurs hors vie statutaire	Équivalent à 0,40 ETP	720 h
Participation des administrateurs à la vie fédérale		600h
ARPEP Sud Paca		200 h
Valorisation du bénévolat		2 427,75 h

- Les administrateurs bénévoles veillent à ce que l'argent public soit employé au mieux au service des enfants,
- Parmi les motifs d'engagement citoyen, l'égalité est affirmée comme premier principe républicain, (30% des français souhaitent s'engager contre les inégalités et pour la défense des Droits de l'Homme).



LE MOT DU SECRETAIRE GENERAL

Chères amies, chers amis

Comme chaque année depuis plus d'une décennie, je viens vous présenter les textes qui constituent le rapport d'activité des PEP83. Ils regroupent la présentation du travail que nos administrateurs bénévoles, nos cadres associatifs et l'ensemble du personnel ont accompli au service des enfants et des adolescents que nous recevons et que nous suivons.

Permettez-moi de vous exprimer la fierté que j'éprouve à la lecture du déroulé de toutes ces activités. Nous couvrons le champ des missions que nous a confié l'ARS dans tout le département, nous avons relancé Chantemerle, ouvert de nouvelles perspectives avec ERIPI (Espace Ressource Itinérant Parentalité pour l'Inclusion) en lien avec la communauté de communes des Lacs et Gorges du Verdon.

Nous cherchons à améliorer la scolarisation à domicile des enfants malades avec l'introduction des robots dans les classes. Notre association est représentée au Conseil d'administration et au bureau fédéral ainsi que dans les groupes de travail fédéraux. Notre président anime aussi l'ARPEP et nous entretenons des liens de collaboration étroite avec nos amis de l'ADPEP 06. Nous coopérons pour les séjours en centres de vacances et de classes de découvertes avec PEP ADS.

La pandémie depuis deux ans nous a appris à fonctionner en visio-conférence. Cette contrainte, au détriment de la convivialité, a diminué nos frais de déplacements et les fatigues qui vont avec.

La commission projet a défini les qualités que nous attendons d'un directeur d'association tant dans la direction, le « reporting », que dans la recherche innovante des activités que nous devons mener pour répondre aux mutations de notre domaine d'action.

Je laisse maintenant le soin à chaque responsable de vous commenter sa partie.

Rapport d'activité du Siège

L'équipe du siège

- Embauche d'un nouveau comptable à temps plein fin août 2021, l'équipe du siège dispose de 3.5 ETP + un personnel mis à la disposition par les PEP06
- Départ à la retraite de la directrice administrative en décembre 2021
- La clôture 2021 a été réalisée par l'équipe du siège.

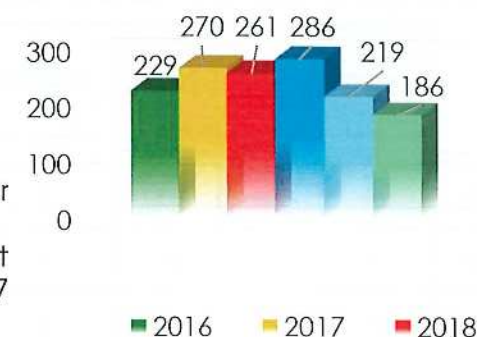
Services Généraux

- Centralisation de la gestion du parc automobile et contrôle des frais de déplacements et indemnités kms pour l'ensemble des établissements et services (28 véhicules auxquels vont s'ajouter 5 véhicules en 2022)
- Augmentation constante du nombre de salariés prenant la mutuelle, suivi nécessaire des cas de suspension, et contrôle obligatoire des cas de dispense à vérifier annuellement. Pour information nous sommes passés de 47 salariés adhérents en 2016 à 71 salariés en 2021.

L'activité Pôle RH

- L'activité RH est très soutenue sur l'ensemble des établissements, de nombreux mouvements, ainsi que le recrutement de deux nouveaux cadres dans l'équipe de Direction/ Ouverture de l'espace ressource itinérant pour l'inclusion « ERIPI » au mois de décembre 2021 rattaché au siège.
- Pour Chantemerle départ du directeur de l'établissement en octobre 2021 remplacé par une directrice éducation nationale. Perte d'activité donc baisse du nombre de CDD de 23%.

Les Mouvements



Perspective 2021-2022

Remplacement de la directrice administrative et réorganisation des missions prévue dans le courant de l'année 2022.

Rapport d'activité du Siège

Mouvements des effectifs - année 2016-2021

	SIEGE	PSDV	PSDA	SESSAD	CMPP	Total tous établissements	Moyenne mouvements mensuels	Chantemerle	Moyenne mouvements mensuels	Total mouv. annuel
2016	14	21	11	5	2	53	5	176	15	229
2017	17	33	15	2	9	76	7	194	16	270
2018	10	25	6	3	9	53	5	208	17	261
2019	4	39	4	12	11	70	7	216	18	286
2020	8	13	14	14	16	65	6	154	13	219
2021	11	25	19	18	15	88	8	98	8	186

Les mouvements des effectifs comprennent

- ▶ les entrées en CDD CDI et les avenants d'heures ;
- ▶ les sorties comprennent les licenciements, démissions, départs à la retraite, ruptures conventionnelles, fins de CDD et sorties d'avenant.

Constatations : recul de l'activité de Chantemerle, embauches à la suite de l'ouverture du service de l'UEEA au SESSAD Madeleine Lemaire, recrudescences des arrêts maladie conduisant à des remplacements par des CDD.

2018 261 mouvements 2019 286 mouvements 2020 219 mouvements 2021 186 mouvements

Réalisé 2021 ➡ les fiches de renseignements pour l'ensemble des personnel ont été totalement dématérialisées, et une refonte du dossier du personnel et du livret du salarié ont été mis en œuvre

Rapport d'activité du Siège

ANALYSE DES EFFECTIFS DU SIEGE POUR LA PERIODE 2019-2021 et PREVISIONNEL 2022

Répartition des effectifs par fonction				en 2022 prévisionnel	en 2021	en 2020	en 2019
Nombre d'ETP réels au 31/12 Direction/Encadrement				1	1	1	1
Nombre d'ETP réels au 31/12 Administration /Gestion				2,5	2,5	1,5	0,7
Sortie de la directrice administrative	embauche d'un chef de service	2022					
Entrée d'un comptable en CDI 09/2021		2021					
Comptable en CDD pour 4 mois période janvier-mai 2020		2020					
Agent administratif principal rattachée au PSDV		2019					0,8
Technicien qualifié en CDD pour 4 mois 09 à 12/2019 à 0,50 ETP							
Nombre d'ETP au 31/12 M A D PEP06				0	0,5	0,5	0,5
				3,5	4	3	3
Nombre d'ETP réels au 31/12 ERIPI				1	1	0	0

Rapport d'activité du Siège

Pôles et missions

Pôle trésorerie et missions spécifiques

- Mise en œuvre du virement unique par l'ARS conduisant à un changement de méthode pour le traitement des versements et à une multiplication des virements inter-établissements.
- Réalisation 2021 ☞ Nous avons effectué le travail d'épurement des mouvements de trésorerie sur l'ensemble des comptes et pour tous les établissements pour la période de 1994 à 2019, Les transferts physiques de trésorerie ont été effectués en 2021.

Pôle comptabilité et immobilisations

- Tests sur le module « moyens de paiement » pour une mise en œuvre après installation de la GED
- Inventaire complet du matériel informatique du siège
- Finalisation de la gestion des immobilisations liées aux travaux de Chantemerle et à l'inondation des locaux du MUY.
- Contrôle et mise à jour des matériels immobilisés sur Chantemerle
- Prise en charge de l'ensemble des paiements pour Chantemerle
- Développement de la comptabilité analytique, outil de gestion et de pilotage permettant une meilleure connaissance des dépenses (évaluation ci-dessous du volume comptable des écritures)

Réalisé 2021 et Prévisions 2022

Le réalisé 2021

- Dématérialisation du dossier ARVAL, du dossier MGEN, des relevés bancaires
- Mis en place de la gestion des sinistres au siège dans le cadre des auto missions et contrôle des kms
- Développement du projet de crèche et ouverture l'espace ressource itinérant pour l'inclusion sur la communauté de communes des lacs et gorges du Verdon

Les prévisions 2022

- Changement d'assureur remplacé par deux groupes mutualistes avec gestion centralisée au siège
- Mise en place de la gestion électronique des documents
- Refonte de la convention de l'animation devenue convention ECLAT conduisant à la refonte des contrats
- Développement de l'espace ressource itinérant pour l'inclusion (ERIP)
- Mise en œuvre des préconisations à la suite de l'Audit RGPD au regard des exigences réglementaires nécessitant un changement de méthodes
- Embauche d'un chef de service responsable RH et gestionnaire du siège
- Mise en place d'un système d'information et de gestion des ressources humaines (SIRH)

Effectifs du Personnel

Effectifs au 31 décembre 2021

ETS	CDI		CDD surcroît d'activité				Education Nationale avec bulletins salaires PEP 83		Directeurs		Total par établissement	
	PP	CDI - ETP	PP	CDD - ETP	avenant surcroît	avenant - ETP	PP	EN - ETP	PP	ETP	Nbre de personnes	ETP
SIEGE	4	3,50	1	1,00							5	4,50
PSDV	27	21,20					9	6,66			36	27,86
PSDA	16	12,55					5	3,7			21	16,25
SESSAD	16	14,35					2	1,48	1	1,00	18	16,83
CMPP	17	12,55					5	3,7			22	16,25
CHANTEMERLE	2	2,00							1	1,00	3	3,00
TOTAL	82	66,15	1	1,00			21	15,54	2	2,00	106	84,69

Total général **106** **personnes** **84,69** **ETP** (CDI + CDD surcroît + EN + directeurs)

Les enseignants ont été comptabilisés à 0,74 (à/c du 01/09/14).

Les Directeurs sont comptabilisés dans les effectifs à 1 ETP chacun

Pour mémoire =

Le contrat d'apprentissage ne doit être pris en compte que dans certains cas dans les effectifs

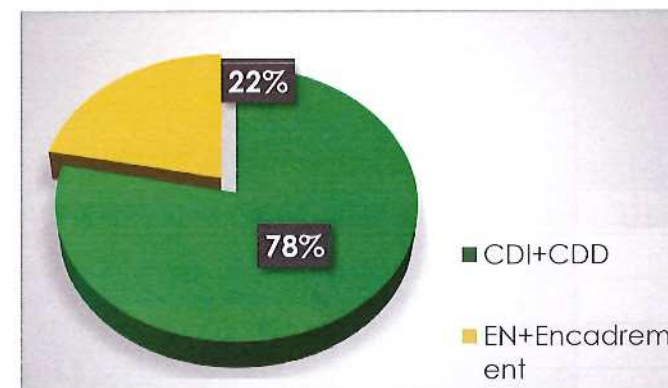
Le SAPAD n'est pas comptabilisé puisque pas de convention de MALD avec les PEP 83

PSDV = CSS 1 personne à 0,30 ETP jusqu'au 31/08/2022

Effectifs du Personnel

Effectifs au 31 décembre 2021

PERSONNEL MAD PEP06 + SAPADHE		CDD remplacement		CDD Contrat apprentissage		Personnel en congé parental	
PP	PEP06/ SAPADHE	PP	CDD - ETP	PP	ETP	PP	ETP
2	1,50						
		1	0,65				
		1	1,00			2	0,85
				1	1,00		
2	1,50	2	1,65	1	1,00	2	0,85



	PP	ETP
Total Général	111	88,84

Le partenariat avec les PEP06

Plate-forme commune

SESSAD D. Mille

- ▶ Nombre de payes réalisé en 2021 : 1352
 - ▶ Les outils permettant la gestion financière et des ressources humaines des deux associations PEP 83 et PEP 06 ne sont pas identiques aujourd'hui ni utilisés suivant les mêmes protocoles.
 - ▶ La solution actuelle basée sur la suite logicielle SAGE arrive à un moment de renégociation des licences avec une tarification prévue à la hausse du fait de la nécessité de séparer les serveurs informatiques des dossiers PEP06 et PEP83.
 - ▶ Les retours d'expérience des utilisateurs de cette suite logicielle SAGE font apparaître des axes d'amélioration indispensables.
 - ▶ Ces deux points nous conduisent à explorer la pertinence d'un changement d'outils.
 - ▶ Nous proposons de lancer dans un premier temps l'analyse métier des besoins des deux associations ainsi que l'élaboration du cahier des charges détaillé des attendus de la suite financière – suivant le même mode que celui utilisé pour le choix du DIU.
 - ▶ Pour rester sur les domaines cœur de la convention pour la création, la mise en œuvre et l'évaluation d'une plateforme de gestion, d'administration et de développement entre les associations pep 06 et pep 83, le prochain COPIL que nous prévoyons de tenir en mai pourra – je dirai volontiers devra – se saisir de cette question centrale de la suite logicielle comptable et financière, ou d'un outil intégré incluant les RH. Il pourra ainsi lancer la phase d'analyse.
 - ▶ Pour ma part, c'est avec une émotion certaine que je participe pour la dernière fois à votre assemblée générale en qualité de directeur général des PEP06 et comme vous m'en avez fait l'honneur de directeur de la plateforme de gestion, d'administration et de développement entre les associations PEP 06 et PEP 83, deux fleurons de ce magnifique mouvement PEP. Je prendrai en effet ma retraite le 1^{er} septembre prochain.
- ▶ **Lien direct entre la direction du service et l'association des PEP 83 : Frédéric MARINONI pour la direction du SESSAD et Henry ROIG pour les PEP 83**
 - Activité au SESSAD 83 école Dominique MILLE
 - ▶ **L'effectif :**

Places agréées :	30
Places occupées au 31 Décembre 2021 :	32
File active 2021 :	39
 - ▶ 3 bénéficiaires sont sortis et 4 bénéficiaires sont entrés cette année au SESSAD de Toulon.
 - ▶ Le nombre d'enfants en attente d'une place pour le SESSAD de Toulon est de 46.
 - ▶ La durée d'accompagnement des bénéficiaires par le service varie d'une année à une grande partie de la scolarité.
 - ▶ Il faut considérer également cette année, où leur concours a été encore significatif, le nombre de séances réalisées par les professionnels du secteur libéral, kinésithérapeutes et orthophonistes, auprès des bénéficiaires du SESSAD, et particulièrement de l'antenne Toulon.
 - ▶ La totalité de ces séances, venues pallier les difficultés de recrutement de rééducateurs a été financée par le budget du SESSAD.
 - ▶ **Scolarisation des bénéficiaires**
 - ▶ Augmentation régulière du nombre d'élèves scolarisés sur les établissements extérieurs : 30% en 2013, 42% en 2014, plus de 50% en 2016, 75 % en 2019 et 2020, 72 % en 2021.
 - ▶ Au 31 /12/2021 sur un effectif de 31 bénéficiaires, 6 sont scolarisés à Dominique Mille, 23 dans un autre établissement scolaire et 1 est au domicile.

Les travaux des commissions

Le compte-rendu des commissions



- ▶ Commission Solidarité : Attribution des aides sollicitées, examen des dossiers, ...
- ▶ Commission Communication : Produits et outils et relais d'information, gestion des manifestations, ...
- ▶ Commission Patrimoine & Travaux : Maintenance du patrimoine, suivi des travaux et acquisitions, ...
- ▶ Commission Finances : De la préparation du budget prévisionnel à l'analyse des résultats, suivi et maîtrise des budgets
- ▶ Commission Projet associatif : Suivi des grilles d'observation des actions menées, ...
- ▶ Commission Chantemerle : Suivi des projets et actions menées, ...
- ▶ Commission pôle des politiques éducatives et sociales de proximité

La Commission Solidarité

Un financement diversifié, une commission en plein exercice

La démarche de **SOLIDARITÉ** est inscrite prioritairement dans l'histoire du mouvement des Pupilles de l'Enseignement public. Il s'agit d'une valeur fondamentale et d'une réponse volontariste à des situations de souffrance, de misère, autant matérielle que morale.

Champ d'actions de la commission

- ▶ Aide à la participation aux classes de découverte,
- ▶ Aide à la demi-pension,
- ▶ Aide ponctuelle au séjour de vacances,
- ▶ Aide à caractère urgent,
- ▶ Soutien dans le cadre de situations facilitant la poursuite de la scolarité

Pour cette année 2021, le montant des **contributions solidaires** s'élève à **8 071,64 €** pour **101** familles concernant **154** enfants aidés

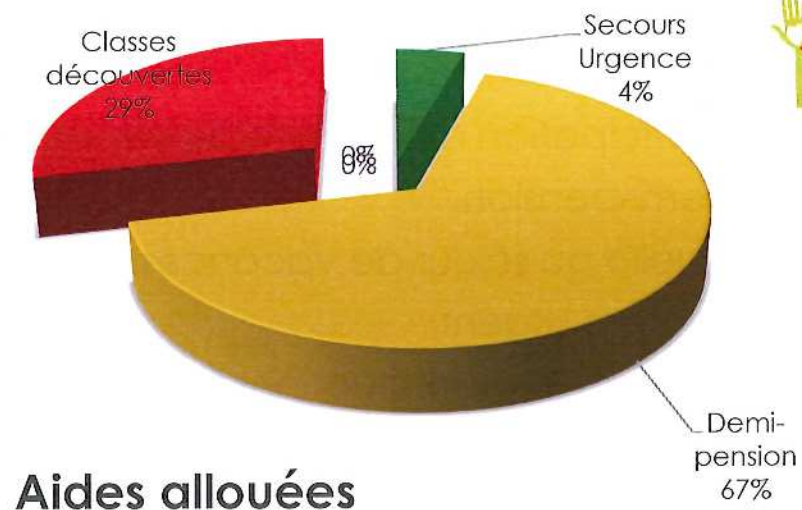


Bilan de l'année 2021

Répartition des aides allouées

Le changement de mode d'aide pour les familles, concernant les classes de découverte, est très restrictif.

Nature des aides	Nombre de demandes	Aide octroyée	%
Secours d'urgence : décès, divers...	2	360,00 €	4,46 %
Demi-pension	125	5 401,64 €	66,92 %
Classes découvertes	27	2 310,00 €	28,62 %
Total	154	8 071,64 €	100,00%



Bilan de l'année 2021

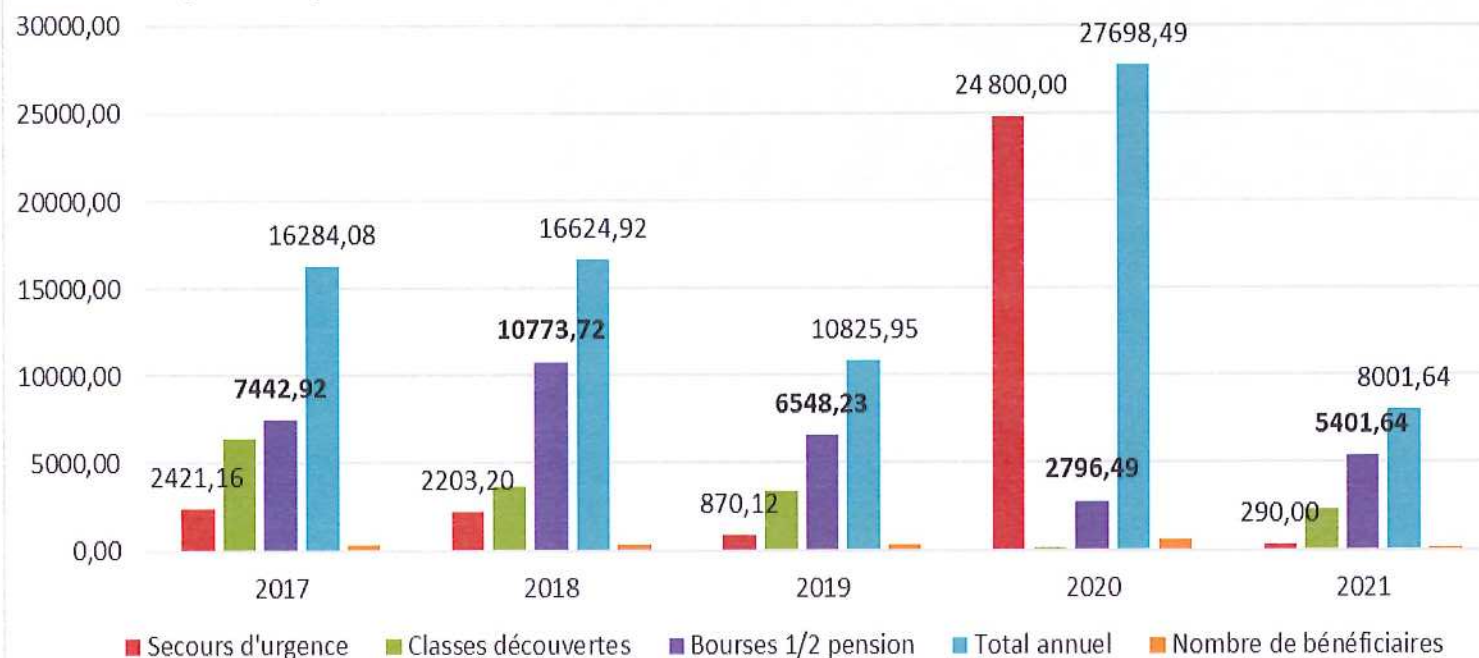
ANALYSE DE LA REPARTITION DES AIDES SOLIDARITE ANNEES 2017-2021

Années	Secours d'urgence	Nb d'enfants	Classes découvertes	Nb d'enfants	Bourses 1/2 pension	Nb d'enfants	Total annuel	Nombre de bénéficiaires
2017	2421,16€	22	6420,00€	130	7442,92€	183	16284,08€	335
2018	2203,20€	18	3648,00€	55	10773,72 €	205	16624,92€	278
2019	870,12€	10	3407,60€	53	6548,23€	213	10825,95€	276
2020	24 800,00€	489	102,00€	4	2796,49€	60	27698,49€	553
2021	290,00€	2	2310,00€	27	5401,64€	125	8071,64€	154

Pour rappel, nous avons soutenu **216 familles** pendant la période de confinement, mais peu de classes de découverte ont été autorisées à cause de la crise sanitaire, ce qui explique la grande différence entre 2020 et 2021.

Résultats du pôle Solidarité pour l'année 2021

Dépense du pôle solidarité
pour la période 2017 à 2021



Analyse des
chiffres



Commission Communication 2021

Poursuite du travail d'amélioration des supports de communication externe et interne : *Mise à jour de notre dossier de presse et amélioration de notre site Internet*

Les activités d'extériorisation

- Participation au Forum CAF du 3/12 au Palais Neptune : stand de présentation des activités de l'AD pour les élus communaux du département, rencontre avec les personnes concernées par la problématique du Handicap,

Les activités de promotion de notre Association et de notre mouvement

- Participation en visioconférence aux inter-régionales organisées par la FGPEP.
- Participation au Rassemblement des présidents et directeurs généraux: en présentiel et en visioconférence.
- Participation à l'AG Fédérale en présentiel et en visioconférence.
- Participation en visioconférence aux Rencontres PEP des 08 et 09 avril 2021 après travail, en visio, de préparation pour la Fabrique des Territoires initiée par la FGPEP pour faire connaître nos actions sur notre région. Séances de formation avec la société Kaleido'scop pour assurer la cohérence du projet et mettre en synergie les participants.
- Le 02 avril, notre commission a présenté en visioconférence aux participants de la Fabrique des territoires l'action de notre pôle sensoriel DA avec la projection du film « À chacun son rythme » pour évoquer la problématique de la déficience auditive pour l'enfance et l'adolescence.



Les
pép
C'EST QUOI ?



Commission Communication 2021

Toujours des activités de promotion de notre mouvement

- Participation à la commission solidarité pour la mise en place de visioconférences en direction des établissements scolaires,

La communication interne

- Participation à la commission Chantemerle.
- Poursuite d'une réflexion, en commission, sur la communication de notre AD et sur les moyens de la développer à l'intérieur de notre association auprès de nos personnels pour faire association. Quatrième journée associative en perspective en 2022 ou 2023.



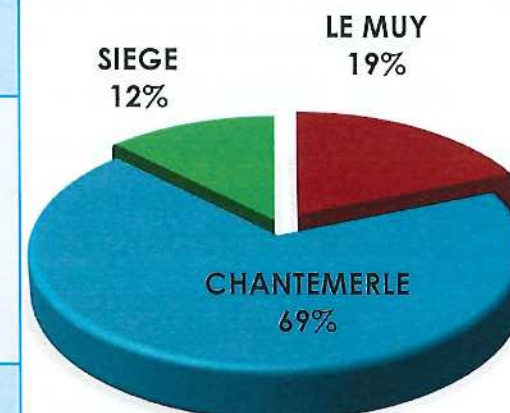
La Commission Patrimoine et Travaux pour l'exercice 2021

35

Des travaux de rénovation, d'amélioration, d'urgence et de sécurité ont été réalisés sur l'ensemble de nos structures

LIEU	MONTANT	OBJET
Le Muy	28 073,11 €	Sécurisation espace accueil Fourniture et aménagement cuisine Travaux de peinture locaux Création 2 placards Nouvelle signalétique Remplacement vidéophone
CHANTEMERLE * Seyne les Alpes	103 408,24 €	Pose de 28 volets, 1 porte et 2 fenêtres Travaux de rénovation énergétique cloison Fin de travaux du remplacement des menuiseries extérieures du B1 Fin des travaux d'isolation par l'extérieur du B1 Réfection de la terrasse du B1 Fin des travaux de réfection chaufferie et électricité Isolation par l'extérieur du B 2 Reprise chenaux et canalisations eaux pluviales Travaux d'électricité véranda et coursive RDJ
SIEGE La Valette	18 812, 62 €	Remplacement ancienne canalisation tout à l'égout Remplacement 300 dalles de faux plafond Remplacement chauffe eau Installation 8 Blocs autonomes éclairages secours Remplacement portail et moteur Installation 33 stores
MONTANT TOTAL	150 293,97 €	

Travaux effectués année 2021



C'EST QUOI
LE PATRIMOINE



Katherine, Fans

Commission Projet Associatif

Connaître son passé pour se projeter dans le futur

- Les PEP 83 sont nés en 1916 afin d'aider les orphelins de guerre à fréquenter l'école publique.
- En 1959, à la suite de la rupture du barrage de Malpasset de Fréjus et grâce aux dons des écoliers de France, les PEP83 bâtissent le centre de Chantemerle situé à Seyne-les-Alpes (Alpes de Haute Provence).
- Au début des années 2000, les PEP83 développent leur secteur médico-social en direction des jeunes ayant des troubles sensoriels, cognitifs, psychologiques ou auprès des enfants malades.



Commission Projet Associatif

Construire demain en se fondant sur la solidarité et l'inclusion

► **Nos ambitions s'appuient sur quatre piliers**

- ❖ *Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive* garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale ;
- ❖ *Œuvrer pour une école de la république* véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive ;
- ❖ *Contribuer à renforcer les liens sociaux* dans les territoires pour une société plus solidaire. ;
- ❖ *Développer une approche participative citoyenne* pour permettre l'émancipation de tous.



Commission Projet Associatif

Nos ambitions se déclinent en 3 axes majeurs dans la promotion et la mise en œuvre, et se réalisent au travers de 3 grands pôles d'activités

Trois axes :

- ▶ de conditions garantissant l'accès de tous au droit commun dans les secteurs de l'éducation, de la formation, de la connaissance, du savoir, de la santé, de la culture, des loisirs et du sport,
- ▶ l'égalité de tous devant l'accès aux soins en développant l'offre sur le territoire régional
- ▶ des valeurs de citoyenneté et de solidarité qui visent à lutter contre les inégalités, les exclusions sociales.

Trois pôles :

- ▶ politiques sociales, médico-sociales et de santé ; unité d'action, logique de dispositif, nouvelles offres, accompagnement,
- ▶ politiques éducatives, vacances, loisirs et culture ; développer accueil handicapés et mixité sociale, diversifier le contenu des séjours,
- ▶ politiques éducatives et sociales de proximité ; développer les réseaux partenariaux, accès à la connaissance et à la culture, créant des établissements d'accueil « petite enfance » ou à destination des « migrants », solidarité, proximité...

Commission Chantemerle

Bilan 2021

Finalités de la commission

La commission Chantemerle s'est constituée à la suite de la réunion du conseil d'administration du 8 février 2021, afin de mener une réflexion sur les possibilités de diversification et d'innovation des séjours proposés par le centre de Chantemerle pour tenir compte des importants travaux de rénovation, mais aussi des conséquences de la pandémie qui a très largement impacté la possibilité d'accueil.

- Cette commission s'est réunie cinq fois avec Monsieur Laurent Escoffier au premier semestre. Cela a permis à ses membres d'effectuer une visite en ligne du centre rénové guidée par le directeur du centre, assortie d'une présentation des séjours organisés normalement sur le centre hors période de pandémie covid19. A la suite de cette présentation, la commission a ouvert une réflexion large sur des projets nouveaux qui permettraient de diversifier les accueils sur le centre dans la perspective de la sortie de crise. Les thèmes suivants ont été évoqués :
- Séjours pour enfants à trouble autistique avec une médiation animale.
- Week-end de répit pour les enfants à besoins particuliers et leurs familles.
- Week-end fratrie pour les enfants placés de l'ASE.
- Séjours de groupe d'adultes.



Commission Chantemerle

Bilan 2021

Exposé des projets de la commission

- Une attention particulière a été portée aux possibilités d'organisation de séjours de répit, mais la spécificité de ces séjours a amené à proposer la création d'une commission spécifique.
- Les membres de la commission tiennent à remercier Monsieur Laurent Escoffier pour son engagement, tout au long de ces années, pour le bon fonctionnement du centre de Chantemerle.
- Puis une fois au mois de décembre avec Madame Anais Tison la nouvelle directrice du centre afin d'envisager la possibilité d'un projet en faveur de Chantemerle dans le cadre du plan de relance entre autre pour l'organisation de l'entretien des espaces. Le partenariat avec les PEP ADS pour les modalités d'inscription aux séjours de vacances a aussi largement été abordé par la commission. La direction du centre est aussi porteuse de nouveaux projets pour l'accueil de groupes de personnes en situation de handicap qui sont dans la ligne de nos réflexions et dont la commission suivra le développement.
- Les membres de la commission apportent tous leurs encouragements à la nouvelle direction qui s'engage dans l'histoire du centre de Chantemerle.



Commission Politiques Educatives et Sociales de Proximité

Rapport succinct des activités de la commission



Micro-crèche inclusive

- ▶ Pendant cette année 2021, la commission PESP s'est réunie 12 fois pour premièrement établir l'étude des besoins de l'implantation de cette micro crèche dans le quartier des Espaluns à La Valette, puis commencer à élaborer son projet d'établissement.
- ▶ Nous avons aussi organisé avec l'architecte 2 réunions, pour établir des plans et leurs possibilités de réalisation.
- ▶ L'année 2022 devrait voir le projet d'établissement finalisé, et déposé à la PMI.

Espace Ressources Itinérant Parentalité pour l'Inclusion ERIPI (10 réunions de la commission)

Les Objectifs

- ▶ Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales entre les territoires en inscrivant notre action dans les politiques publiques territoriales :
- ▶ Développer
 - ▶ La participation des habitants et leur engagement citoyen
 - ▶ Les équipements, services et actions
 - ▶ Le secteur Petite Enfance
- ▶ Accompagner les familles les plus éloignées de l'école et des institutions
- ▶ Accompagner et valoriser la fonction parentale
- ▶ Associer les parents dans des actions d'accompagnement de leurs enfants et des jeunes
- ▶ Favoriser l'inclusion de tous

Implantation

- ▶ Le territoire de la Communauté de communes « Lacs et Gorges du Verdon ».
- Pour mener à bien ces 2 projets, la commission a dû demander 5 entretiens avec la CAF 83



PÔLE DES POLITIQUES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

Le SAPADHE dans le Var : pour qui ?

- Pour tous les élèves varois, absents pour problèmes de santé.
- Sur une période de 15 jours minimum ou pour des absences récurrentes sur une longue période (pathologies chroniques)

Le SAPADHE dans le Var : pour quoi ?

- Assurer la continuité du droit à l'éducation
- Favoriser le retour à la scolarisation

Le SAPADHE dans le Var : comment ?

Origines des demandes d'intervention du SAPADHE

- Elles peuvent émaner des familles, des établissements scolaires ou médicaux.
- La justification médicale des demandes est étudiée par les médecins de l'Education Nationale.

Un projet personnalisé

Lorsque la demande est jugée recevable, un projet pédagogique est élaboré en concertation avec chacune des parties prenantes, sous la responsabilité du coordonnateur du service.

La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E.

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

Le service d'Accompagnement Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital ou à l'Ecole (SAPADHE) est mis en place lorsque l'élève, compte tenu de son état de santé, ne peut se rendre dans son établissement scolaire ou ne peut s'y rendre que partiellement.

Peut être concerné tout élève inscrit dans une école ou un établissement d'enseignement scolaire du 1^{er} ou du 2^d degré, lorsque, pour raison de santé physique ou psychique, dont les accidents, ainsi qu'en cas de maternité, sa scolarité risque d'être interrompue pour une période minimale de deux semaines consécutives (hors vacances scolaires) ou, pour les maladies évoluant sur une longue période, trois semaines discontinues. » (circulaire promulguée au bulletin officiel du 27 août 2020).



Cette nouvelle circulaire s'inscrit dans la politique de l'Ecole inclusive. Elle reprend en partie les éléments de la circulaire précédente, notamment en ce qui concerne les démarches de mise en place et de suivi. Ses principales spécificités sont :

- La reconnaissance de la multiplicité des lieux d'intervention qui existait dans les faits.
- L'élargissement des outils informatiques pour le suivi pédagogique
- L'élargissement reconnu du cadre d'intervention. Exemple : permettre un accompagnement pédagogique renforcé si nécessaire après son retour en classe en cas de reprise progressive.
- La prise en compte, de manière très exceptionnelle et dans les mêmes conditions, de la situation d'enfants en difficultés sociales majeures pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) et empêchés temporairement de fréquenter leur école ou leur établissement scolaire.

La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E.

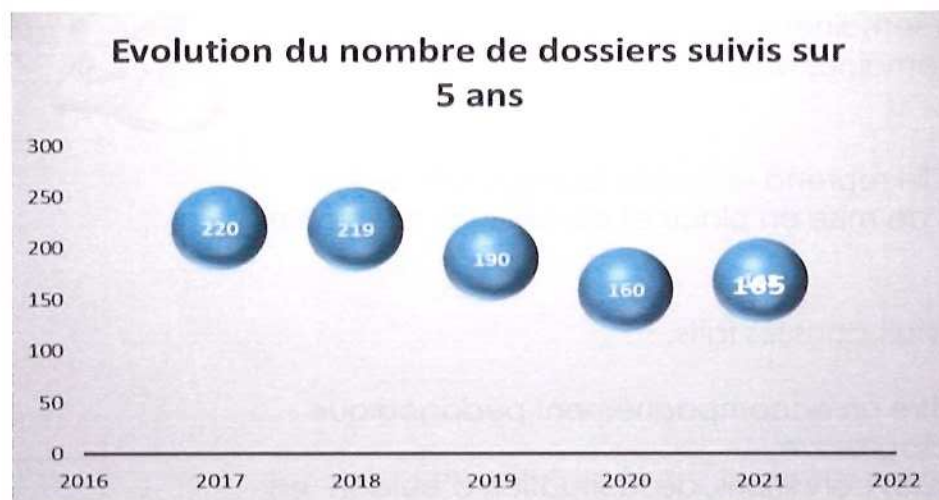
Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

44

Rapport d'activité du Service d'Accompagnement Pédagogique à Domicile.

Un changement de coordinatrice a eu lieu en septembre 2021.

Nombre total d'élèves suivis



2016	2017	2018	2019	2020	2021
226	220	219	190	160	165



La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E.

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

L'évolution du télé-enseignement :

Avant les périodes de confinement liées au COVID, la mise en place d'APADHE en visioconférence ne se faisait pas facilement. Depuis la période de confinement, une évolution positive est constatée à ce niveau. L'accompagnement en présentiel est privilégié mais le suivi en visioconférence permet :

- D'élargir le champ des professeurs volontaires pour intervenir puisque la distance géographique n'est plus un frein.
- D'apporter une réponse aux élèves dont l'état de santé ne permet pas d'accueillir des professeurs en présentiel (élèves immunodéprimés)

La mise en place de robots de télé-présence pour des élèves bénéficiant d'un APADHE :

L'utilisation des robots Ted-I permet un suivi de la classe en direct par l'élève déscolarisé (de son domicile, de l'hôpital).

Des réunions d'échanges et de réflexion sont organisées entre la DRANE, le SAPADHE, le Médecin Conseiller Technique, la Conseillère pédagogique de l'ASH et l'Enseignant Référent pour les Usages du Numérique de l'ASH

A ce jour cinq robots sont mis en place.

Une augmentation du nombre de demandes pour Maladies Psychologiques et évolution du profil de ces élèves :

Primaire			Secondaire		
Maternelle	Elémentaire	TOTAL	Collège	Lycée	TOTAL
120	550	670	1044	563	1607
43 % des heures comptabilisées Sur 393 h dotation IA en HSE			63 % des heures comptabilisées Sur 620 h dotation IA en HSE		

Le nombre de demande pour troubles anxieux majeurs ne cesse d'augmenter. Dans le cadre d'un groupe de travail, une réflexion serait à mener sur l'adéquation, ou non, de ces situations avec l'objectif majeur du SAPADHE qui est de favoriser le retour à la scolarisation.

La collaboration avec les médecins scolaires prend tout son sens sur ce type de situation

Il est à noter que ces situations sont chronophages au niveau de l'enveloppe d'heures octroyées pour le fonctionnement du service.

La solidarité en action : le S.A.P.A.D.H.E.

Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hôpital ou à l'Ecole

Les perspectives pour l'année scolaire 2022-2023

1. Mener un travail de réflexion autour des situations de troubles anxieux majeurs qui ont augmenté et pour lesquelles le retour à la scolarisation devient de plus en plus difficile dans le contexte actuel :

- Le SAPADHE est-il une réponse adaptée ou faut-il trouver d'autres solutions d'accompagnement ?
- Les missions et le cadre d'intervention du SAPADHE doivent-ils s'adapter ? Ce qui suppose une augmentation des moyens de fonctionnement

Une réflexion menée au niveau des SAPADHE de la région serait intéressante ainsi qu'au niveau d'un comité de pilotage départemental.

2. Envisager la mise en place d'un dispositif spécifique pour les élèves en situation de Refus Scolaire Anxieux (type ASERSA) sur différentes zones du département.

3. Pérenniser le personnel : deux personnes affectées à titre définitif sont nécessaires pour faire fonctionner le SAPADHE.



La solidarité en action : le Centre Médico Psycho Pédagogique Jacques MERLAN

47

Activités	Draguignan	Brignoles	TOTAL
Journées d'ouvertures	210	77	
File active en 2021	399	25	424 (392 en 2020)
Capacité autorisée	8800	600	9 400
Activité 2021	9 387	829	10 216 (9558 en 2020)
Nombre d'enfants reçus (première fois)	90	3	93 (63 en 2020)
Nombre de dossiers clos	115	3	118 (86 en 2020)
Nombre de jeunes ayant un PPS	139	25	164 (119 en 2020)
Nombre d'ETP au 31/12/2021	15,22	1,85	17,57 (dont 5,25 ETP MAD par EN)

L'équipe pluri professionnelle

Un nouveau chef de service SESSAD/CMPP est arrivé en novembre sur les services. L'orthophoniste est partie dans un autre département en septembre. A ce jour elle n'a pas pu être remplacée.

Un 0.5 ETP d'éducateur spécialisé a été embauché sur l'antenne de Brignoles. L'équipe a été renforcée également avec un 0.2 ETP supplémentaire de psychomotricien et un 0.1 ETP supplémentaire de neuropsychologue.

Une enseignante MAD a quitté son poste au 15/09/2021 au regard de l'obligation vaccinale. Elle n' a pas pu être remplacée par l'éducation nationale.

Au regard des besoins, l'antenne de Brignoles a ouvert une journée supplémentaire depuis le 1er septembre 2021. Le temps de certains professionnels a été augmenté.

Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM : 0,12 ETP d'informaticien

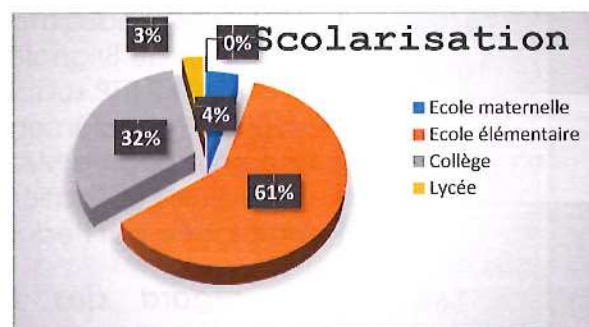
La solidarité en action : le Centre Médico Psycho Pédagogique Jacques MERLAN

Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Non scolarisé
19	Ulis : 22 Ordinaire : 234	Segpa : 12 Ordinaire : 121	Ordinaire : 13	1

61.15% des usagers du CMPP habitent hors de la ville.

78 % des usagers du CMPP de l'antenne de BRIGNOLES habitent en dehors de la ville : Communauté de communes Comte de Provence et Cœur du Var.

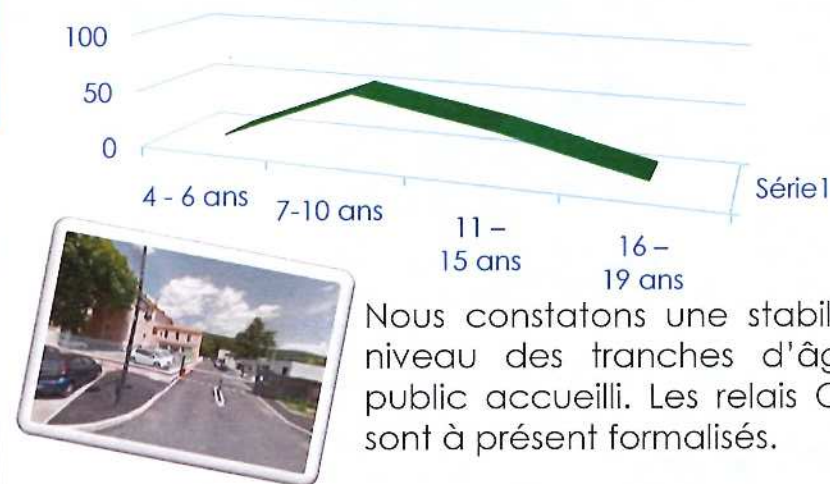
Comme chaque année, plus de la moitié des familles qui sont venues au CMPP localisé à Draguignan l'ont fait sur les conseils de l'école. Pour l'antenne de Brignoles ce sont plutôt d'autres établissements de soins (CMP, Sessad...).



La file active a repris son niveau d'avant la crise sanitaire de 2020.

Contrairement à 2020, en 2021 davantage de formations ont pu être mises en œuvre.

Public accueilli



La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D.

Madeleine LEMAIRE

49

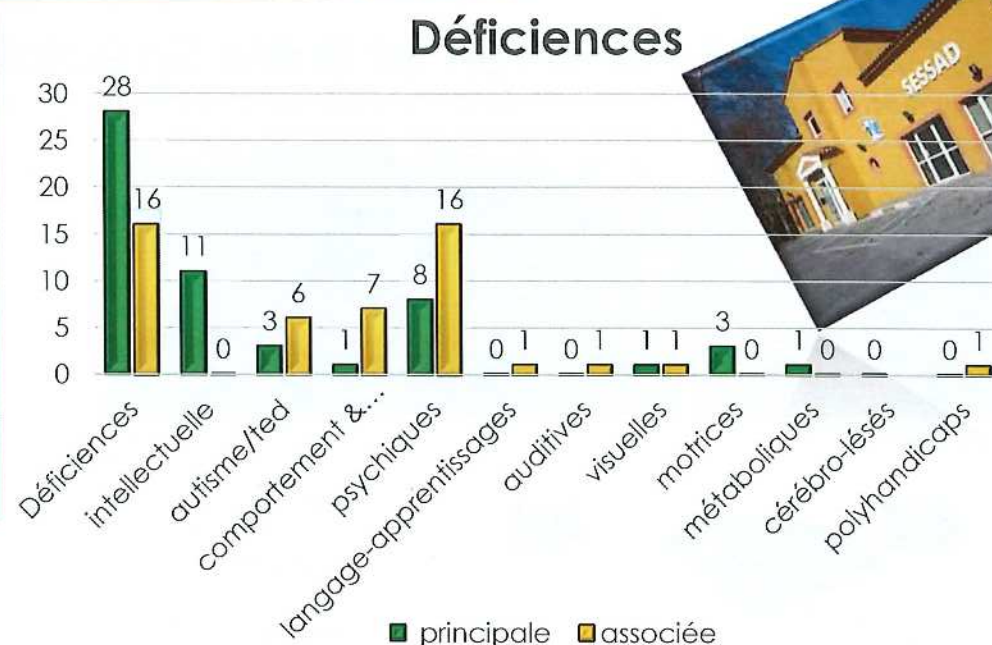
Activités	Le Muy
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	58 + 08 UEEA
Accompagnements au 31/12/21	62
Nombre de suivis – File active	73
Activité	10 162 actes (9 236 en 2020)
Admissions et sorties / Liste d'attente	15 sorties – 13 admis 20 en liste d'attente
Nombre d'ETP au 31/12/2021	17,29 (2,25 ETP de l'EN)

Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM : 0,16 ETP d'informaticien

Nombre de communes où le service intervient : 14

Nombre d'écoles : 24, collèges : 11 et lycées : 3

**Le Sessad a obtenu en date du 01/12/2021
une extension de 8 places.**



Le service accompagne plus d'une dizaine d'enfants qui présentent un TSA moyen à sévère ainsi que des enfants qui présentent une dysphasie importante.

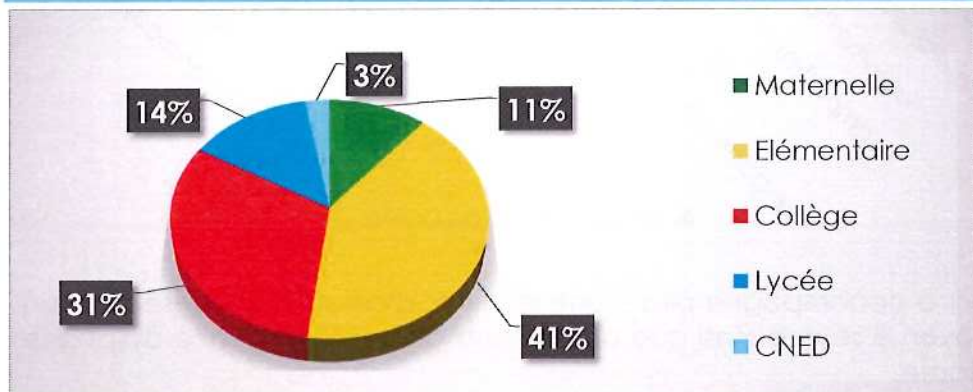
La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D. Madeleine LEMAIRE

50

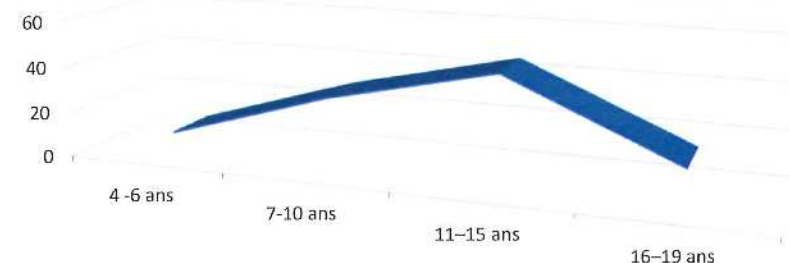
Le Service d'Education et Soins Spécialisés à Domicile

Accompagnement d'enfants présentant des troubles des fonctions cognitives.

Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Sans scolarisation	CNED
8	Ulis : 22 Ordinaire : 6 UEEA : 2	Ulis : 18 Segpa : 1 Ordinaire : 4	Pro : 9 Ulis : 1		2



Tranche d'âge	4 -6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans
Taux	8,21	30,13	46,57	15,09



En 2021, 13 enfants ont été admis au service dont 6 dans le cadre d'un relais avec les CAMSP de Draguignan, St Raphaël et Grasse. Eviter les ruptures de soins et privilégier la prévention sont des choix de service. La durée moyenne d'accompagnement est de 3 ans et 10 mois. En fonction des besoins et du choix des familles, des réorientations sont proposées vers d'autres ESMS, des libéraux...

La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D.

Madeleine LEMAIRE

51

Le Service d'Education et Soins Spécialisés à Domicile

Les orientations:

- A la rentrée 2022, parmi nos 58 enfants suivis, 5 enfants devraient être orientés en Ulis école, 9 en Ulis collège, 2 en Ulis lycée et 4 en IME.

L'équipe pluri professionnelle:

- Un nouveau chef de service est arrivé en novembre 2021. Deux éducatrices spécialisées se sont beaucoup absentées durant l'année pour des raisons médicales. L'une d'entre elle est partie en octobre du fait de l'obligation vaccinale.
- Le médecin neuropédiatre et la secrétaire du service sont partis à la retraite au 31/12/2021. Nous n'avons pas trouvé à ce jour de remplaçant au médecin.
- Nous sommes en convention avec 14 orthophonistes qui suivent 29 enfants du service.

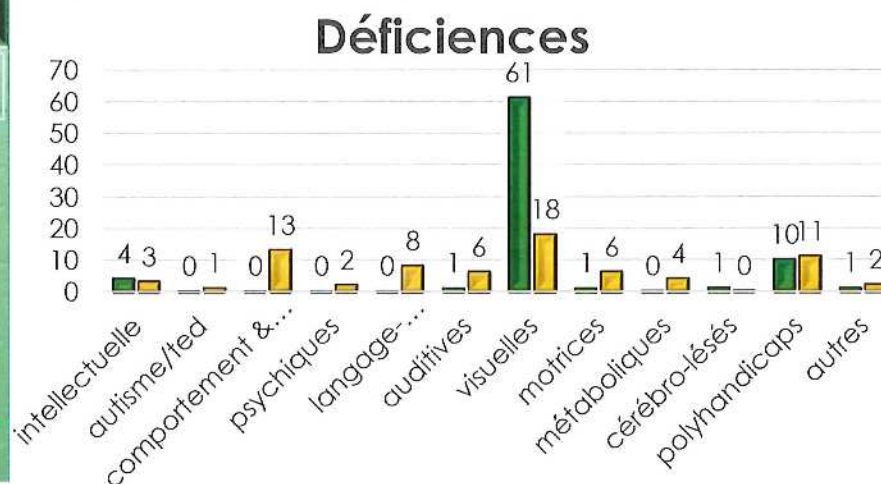
Compléments d'informations:

- Le plan de formation 2021 n'a pas pu être mis en place dans son intégralité à cause de la crise sanitaire.
- 70 % des usagers accompagnés en 2021 bénéficiaient d'un dispositif collectif d'inclusion (66% en 2020). Ces dispositifs répondent pour la plupart aux besoins des enfants accompagnés par le service. Une part importante de jeunes accompagnés par le SESSAD en 2021 (13%) sont en phase de professionnalisation et vont sortir du service.



La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficience Visuelle

Activités	Données
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	80
Accompagnements au 31/12/21	76
Nombre de suivis – File active	80
Activité	23 877 actes (18 120 en 2020)
Admissions et sorties	02 sorties – 13 admis
Nombre de communes concernées	40 sur l'ensemble du département
Nombre d'ETP au 31/12/2021	30,77 (9,75 ETP de l'EN)



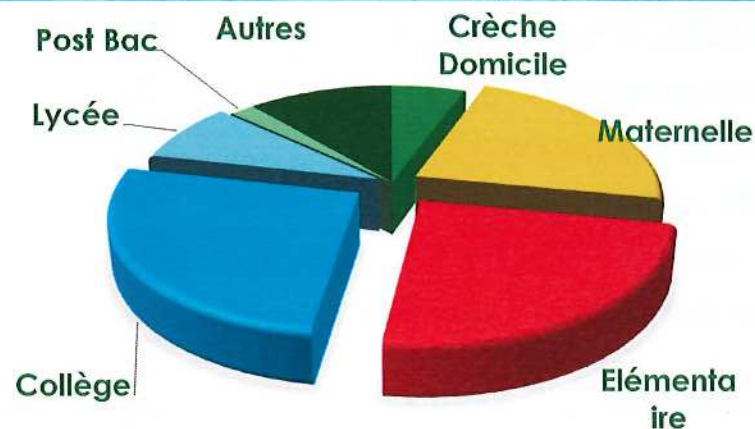
Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM : 0,22 ETP d'informaticien

L'activité en 2021 a été moins impactée qu'en 2020 par le COVID même si à certaines périodes quelques enfants n'ont pas pu bénéficier de certains accompagnements.

De plus, 1.65 ETP n'ont pas pu être remplacés faute de candidatures (instructeur en locomotion, animateur informatique, ophtalmologiste et pédiatre) ; Une assistante sociale partie en fin d'année en congés formation, difficultés de recrutement donc absence ; Un personnel éducatif en arrêt maladie sur un semestre entier. 12 enfants ont été accompagnés par le secteur petite enfance, 66 dans le secteur dédié aux plus grands. Le service a suivi notamment 9 brailleuses.

La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficience Visuelle

Crèche Domicile	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Post Bac	Autres (IME, IEM,...)
3	7	28	15 (4 en Ulis)	9	2	12

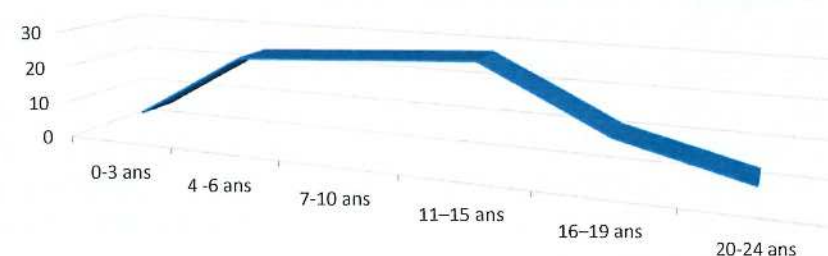


12 enfants ont été accompagnés par le secteur petite enfance, 66 dans le secteur dédié aux plus grands.

La principale difficulté demeure l'orientation professionnelles de nos jeunes.

Le service a suivi notamment 9 brailleuses, tous scolarisés en milieu ordinaire avec des âges scolaires très différents allant de la maternelle à la l'Université.

Tranche d'âge	0-3 ans	4-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans
Taux	6	24	26	28	12	4



La diminution des admissions des plus petits 0-3 ans se poursuit ; ils représentaient 8.75% en 2020, c'est 6.41% de la file active en 2021.

La part la plus importante des accompagnements sont les collégiens (11-15 ans) avec une augmentation importante de + 4.45 points.

Les jeunes les plus âgés sont sortis du service.

La solidarité en action :

Le Pôle Sensoriel Déficiência Visuelle

Le service adaptation et de transcriptions de documents



L'équipe Pluridisciplinaire

Un 0.5 ETP d'éducateur spécialisé a été créé au regard des besoins sur le secteur de La Valette.

Le poste d'instructeur en locomotion et celui d'animateur informatique n'ont pas pu être pourvus. Le médecin ophtalmologiste et le médecin pédiatre sont partis en juillet 2021. Là aussi ces postes sont toujours vacants à ce jour.

Le service n'a pas été impacté par l'obligation vaccinale.

Les formations qui n'ont pu avoir lieu en 2020 du fait de la crise sanitaire ont pu être réalisées en 2021.



Types d'ouvrages ayant fait l'objet d'une adaptation⁸²

Nombre de manuels scolaires adaptés en gros K	41
Nombre d'Album en gros K	71
Nombre de fichiers d'activités adaptés en gros K	184
Nombre d'œuvres littéraires adaptées en gros K	36
Nombre de manuels scolaires adaptés en PDF	82
Nombre d'œuvre littéraires adaptées en PDF	33
Nombre de schémas en reliefs	661
Nombre de pages de manuels scolaires transcrites en Braille	630
Nombre de pages d'œuvres littéraires transcrites en Braille	2780
Nombre de schéma en relief, carte en relief	963
Nombre de pages de fichiers adaptées en braille	1682

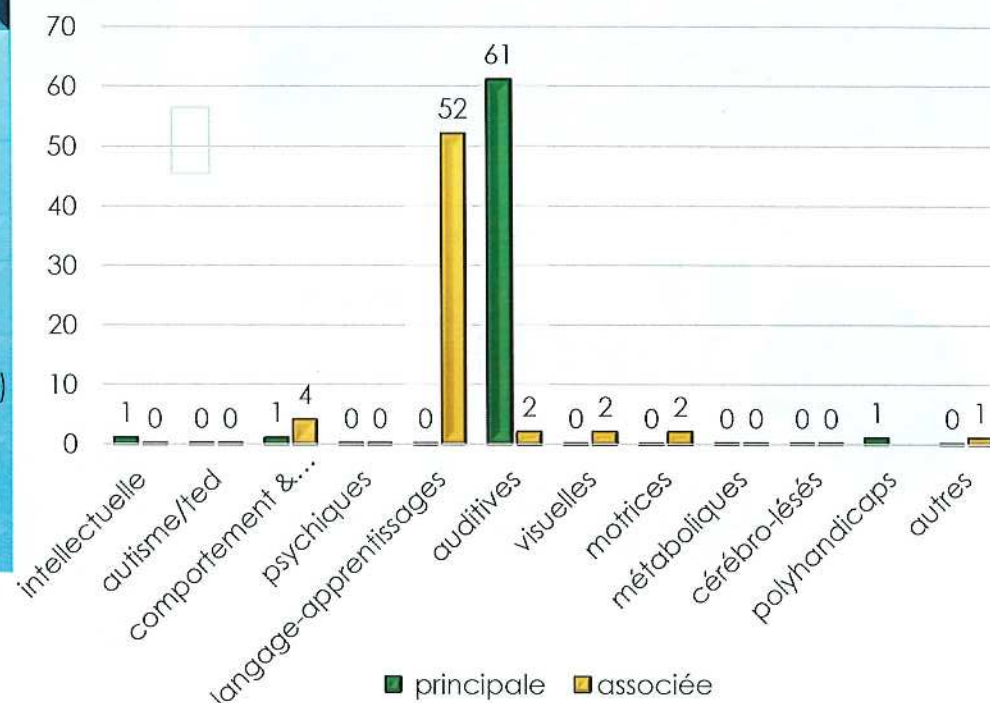
La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficience Auditive

Activité

Activités	Données
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	65
Accompagnements au 31/12/2021	57
Nombre de suivis – File active	64
Activité	12 866 actes (10 132 en 2020)
Admissions et sorties	07 sorties – 04 admissions
Nombre de communes concernées	16
Nombre d'ETP au 31/12/2020	17,48 (4,75 ETP de l'EN)

Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM : 0,18 ETP d'informaticien

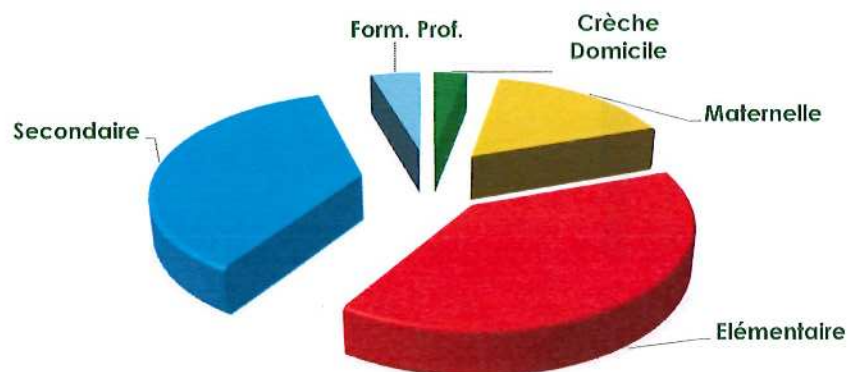
Déficiences



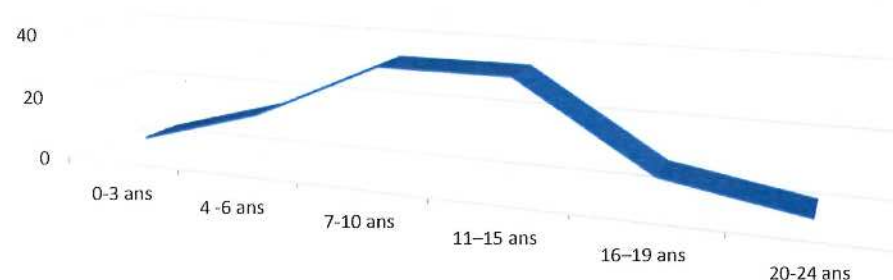
La solidarité en action :

Le Pôle Sensoriel Déficience Auditive

Crèche Domicile	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Secondaire	Formation Professionnelle
2	11	26 (7 en Ulis)	Collège 14 (2 en Ulis) Lycée 10	2 BTS 1



Tranche d'âge	0 – 3 ans	4 – 6 ans	7-10 ans	11–15 ans	16–19 ans	20-24 ans
Taux	5	16	34	34	9	2



L'activité en 2021 a été moins impactée qu'en 2020 par le COVID même si à certaines périodes quelques enfants n'ont pas pu bénéficier de certains accompagnements. Une enseignante CAPEJS a été en arrêt toute l'année 2021, une autre pendant 10 mois et le service a été impacté par l'obligation vaccinale.

La solidarité en action : Le Pôle Sensoriel Déficience Auditive



Public accueilli

13 enfants ont été accompagnés par le secteur petite enfance.

Le dépistage précoce de la surdité amène des familles à se tourner vers nous beaucoup plus rapidement.

La reconnaissance de nos services par nos partenaires (PMI, service ORL de La Timone, la MDPH et l'Education Nationale, les audioprothésistes...) limite fort heureusement ces temps de recherche pour les familles.

La principale difficulté est de rechercher des solutions alternatives pour les plus grands. Cependant, on constate que les besoins des plus âgés du service demeurent au niveau pédagogique. Il est rare d'attribuer les difficultés scolaires rencontrées par certains jeunes à la seule surdité.

Observations

On constate une diminution des admissions des tout petits. La plupart de nos accompagnements concerne aujourd'hui des jeunes qui sont d'âge scolaire du collège. Les plus jeunes les plus âgés sont sortis du service.

Au regard de l'évolution du public accueilli, notamment des enfants qui présentent un HR ou des troubles associés (18%), nous sommes autorisés depuis 2 ans à proposer de l'accueil de jour en plus de la modalité ambulatoire. Cf. Rapport activité « Inscription des services orientations PEP83 et CPOM » - Fiche action N°4.

Le regroupement maternel à l'école Gensollen demeure en majorité une réponse adaptée aux besoins particuliers des plus jeunes.

L'équipe Pluridisciplinaire

Au 31/12/2021, nous sommes en convention avec 23 orthophonistes en libéral qui accompagnent 25 enfants du service.

Orientations de l'association et suivis des fiches actions CPOM 2019-2023

58

Faciliter la logique de parcours

Par la mise en place de groupes annuels et ponctuels interservices au sein des PEP83

- ✓ Par des relais CAMSP pour éviter toute rupture de soins ;
- ✓ Par des relais entre services des PEP ;
- ✓ Par des relais avec d'autres établissements médico-sociaux ;
- ✓ Par des réponses individualisées en attente de réponses plus adaptées (de type IME, SESSAD...) ;
- ✓ Par l'optimisation des moyens pour augmenter le taux de rotation ;
- ✓ Par l'interventions au sein d'autres établissements médico-sociaux et sanitaires ;
- ✓ Par la signature de conventions avec le secteur adulte : Partenariat SAMSAH « SAMVA » ;
- ✓ Une collaboration est formalisée entre l'ADAPEI Var-Méditerranée, via son SAMSAH généraliste (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) et l'AD-PEP 83, via le PSDV. Il s'agit du relais vers le secteur adulte pour des jeunes atteints de troubles sensoriels suivis par le service vers le SAMSAH et de délivrer des prestations auprès d'adultes déficients visuels suivi par le SAMSAH. Les professionnels du PSDV (direction, ergothérapeutes, orthoptistes, instructeurs en AVJ et locomotion) réalisent ces prestations, participent à des temps de coordination et sensibilisent à la déficience visuelle l'équipe de ce partenaire.

En 2021, 5 adultes ont bénéficié de ces prestations avec (206 heures de travail)

- ✓ Par le développement du maillage : Education Nationale, secteur sanitaire, médico-social... ;
- ✓ Par la sollicitation des centres ressources et centres de référence
- ✓ Par la mutualisation des compétences du pôle médico-social : évaluation, suivi... (orthoptistes, ergothérapeutes...)
- ✓ Par un travail avec les familles dans le cadre de la thérapie familiale
- ✓ Par la formation des professionnels inter-établissements et interservices pour une adéquation des pratiques au plus près des besoins.
- ✓ Par l'accompagnement des jeunes vers le monde professionnel

Orientations de l'association et suivis des fiches actions CPOM* 2019-2023

59

Faciliter la logique de parcours

❖ Faciliter l'accès de tous dans les champs de la connaissance, de la culture et des loisirs

- 11 groupes annuels dans le cadre de 46 projets individuels ont été mis en œuvre en 2021 au Sessad M. Lemaire ;
- 33 groupes annuels dans le cadre de 78 projets individuels ont été mis en œuvre en 2021 au sein du Pôle sensoriel PEP 83 ;
- 18 groupes annuels dans le cadre de 93 projets individuels ont été mis en œuvre en 2021 au CMPP

❖ Favoriser la bientraitance et prévenir la maltraitance

Par les Plan d'Amélioration de la Qualité suite à l'évaluation interne

- Chaque service met en œuvre un PAQ et renouvelle son évaluation interne tous les 5 ans. Ces plans sont suivis par des COPIL qui se réunissent en moyenne 4 fois par an.
- Par la mise en place de séances d'analyse de pratiques une fois par mois ;
- Par la poursuite des entretiens professionnels qui visent à répondre conjointement aux besoins du salarié (évolution, formations, projets) et à ceux de l'association ;
- Par l'attention portée à la formation continue des professionnels ;
- Par l'élaboration du projet personnalisé avec les familles lors de la réunion de projet visant à mieux recueillir et répondre à leurs attentes ;
- Par une réflexion et une collaboration continues à la recherche de la meilleure réponse possible à un besoin identifié à un moment donné, à un accueil de l'usager et un respect de sa singularité

❖ SAPADHE

- Assurer la continuité des apprentissages scolaires pour éviter toute rupture dans le parcours de vie
- Proposer une alternative (dispositif spécifique adossé au SAPAD) dans l'accompagnement des enfants atteints de troubles psychologiques dans le but d'un retour à la scolarisation par le maintien du lien social et pédagogique



* CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Orientations de l'association et suivis des fiches actions CPOM 2019-2023

60

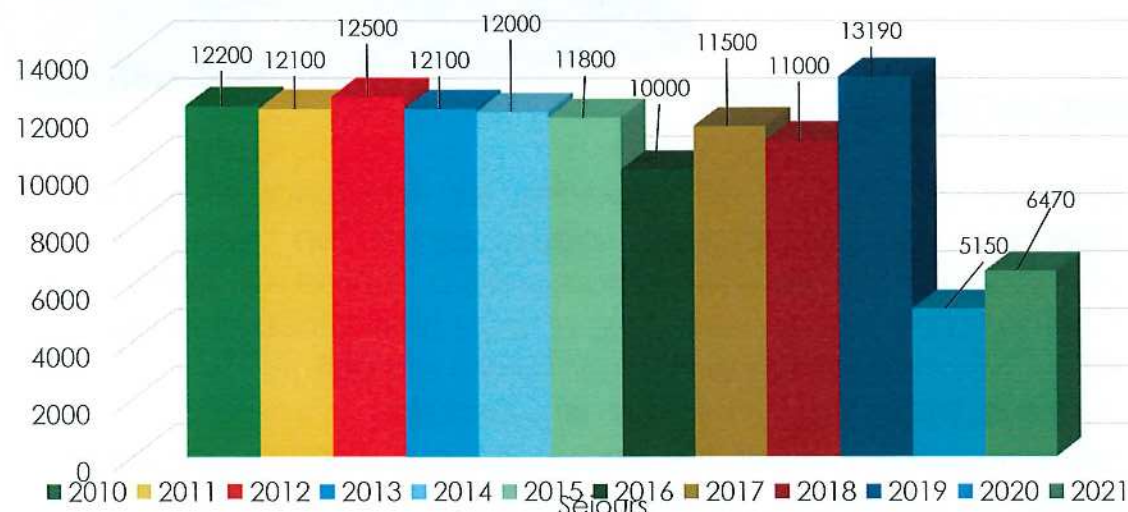


Suivi des fiches actions du CPOM 2019-2023

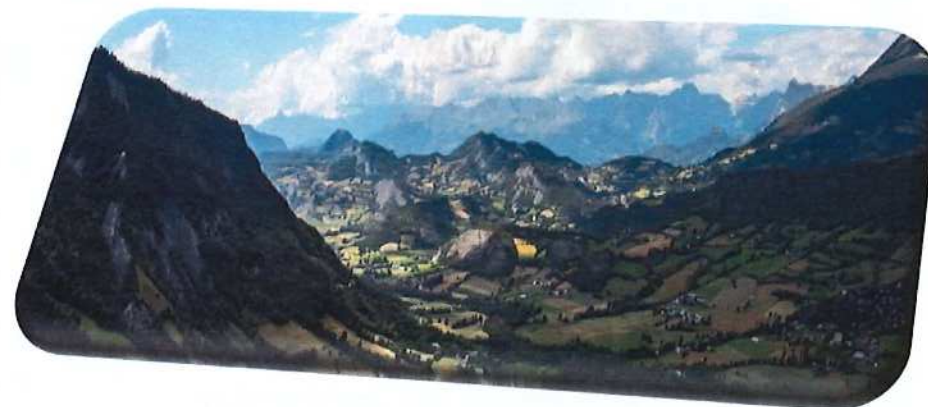
Projet d'action	Objectif 2021	Actions menées
Participer à la mise en œuvre de la démarche « RAPT »	2	
Accompagner le Handicap rare dans le cadre d'un Pôle sensoriel innovant, dans une logique de dispositif	Enfants accueillis sur site 6 Situations de HR répertoriées par le PS : 12	17 enfants ont bénéficié de l'accueil de jour
Mettre en place le Dossier Informatique de l'Usager harmonisé sur l'ensemble des PEP83	100 % soit 210 dossiers	
Renforcer le SESSAD par une Unité d'Enseignement Autiste	Ouverture d'une UUEA à l'école primaire des Arcs sur Argens au 1/09/2020	8 enfants sont actuellement scolarisés au sein de ce dispositif
Formaliser des actions de formation et de sensibilisation en rapport avec les missions du pôle médico-social PEP83	Nbre de sensibilisations 140 Nbre de demandes d'expertises 10	65 sensibilisations à la déficience sensorielle (DA et DV) PEP83 engagés sur 6 journées de formations sur les déficiences sensorielles sur 2021-2022 12 dossiers accessibilité.
Accompagnement pédagogique à domicile ou dans le lieu de vie des enfants malades	165	développement du télé-enseignement et mise en place des robots de télé-présence

Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

Le nombre de journées en 2021



Centre de Chantemerle à Seyne-les-Alpes : classes de découverte, week-ends ski, journées groupes en pension complète

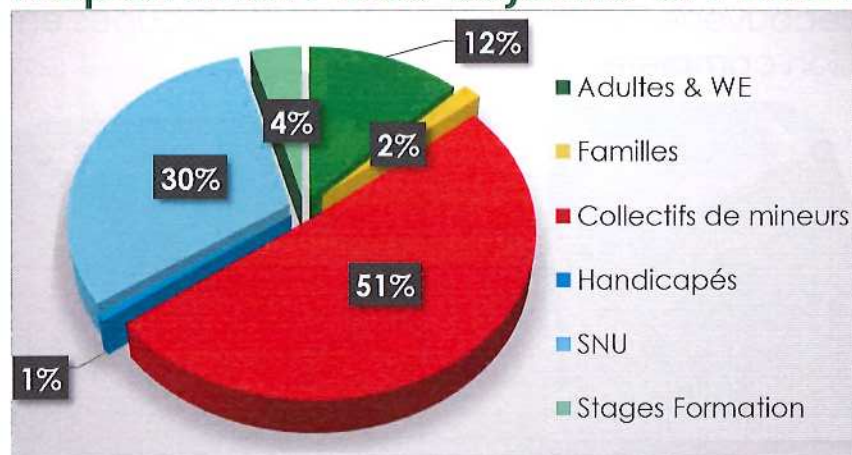


L'année 2021 a vu le nombre de journées en légère hausse de 5150 en 2020 à 6470. L'accueil s'est cette année encore vu impacté par la crise sanitaire.

En 6 mois d'accueil nous avons pratiquement réalisé la moitié des journées de 2019 (13 189).

Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

Répartition des séjours en 2021



- Le centre a été fermé du 1er janvier jusqu'à l'accueil du SNU en Juin 2021
- Le personnel en chômage partiel sur une longue période
- Les travaux d'isolation et d'étanchéité de la terrasse sont terminés



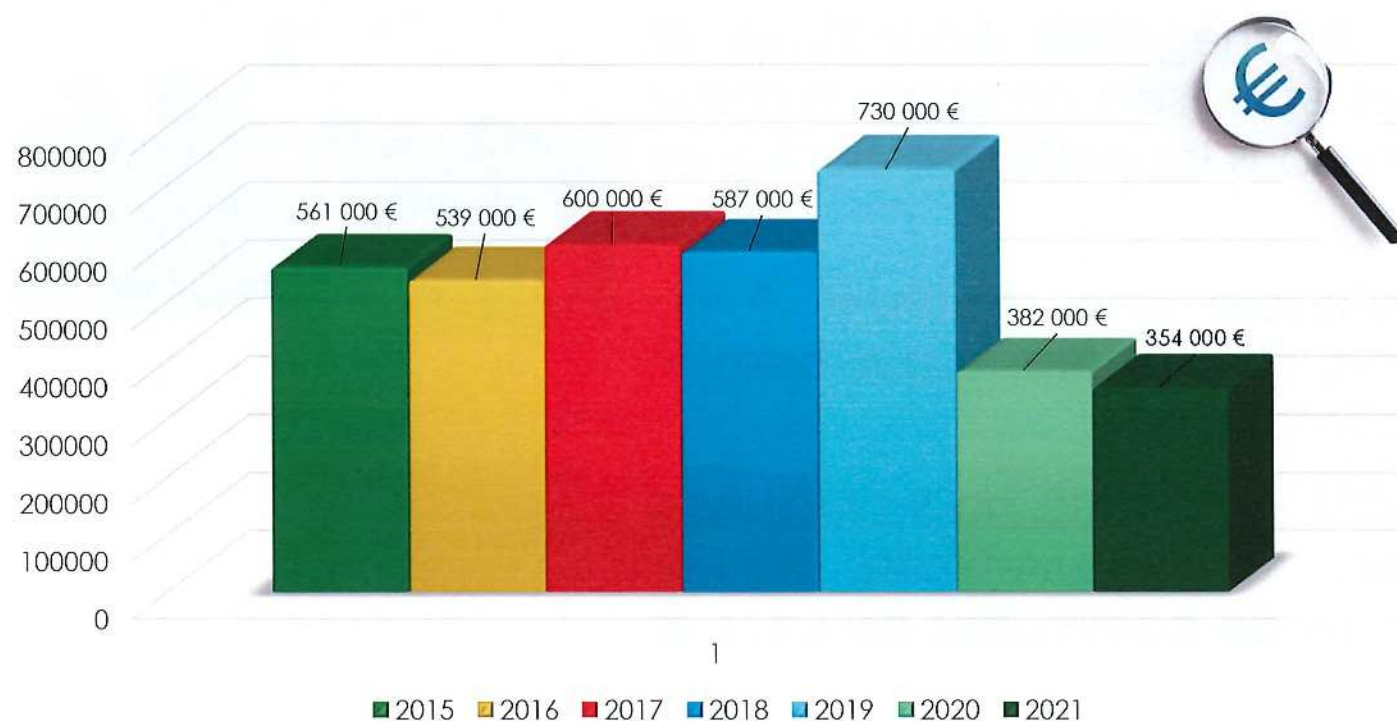
Perspectives 2022

- Reprises des classes découvertes, les enseignants avaient des réserves sur les classes découvertes en hiver (crainte d'annulation de dernière minute suite à la crise sanitaire).
- Cependant nous avons réalisé un bon hiver (2000 journées).
- Planning bien rempli pour le printemps et l'été
- 2 séjours SNU prévus : 1 en juin et 1 en juillet
- Les réservations pour les vacances d'automne commencent également (formation BAFA et BAFD).

Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

63

Evolution du Chiffre d'Affaire



Pôle des politiques éducatives et Sociales de Proximité

Objectifs

- ▶ Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales entre les territoires et au sein de chacun d'eux en inscrivant notre action dans les politiques publiques territoriales.
- ▶ PETITE ENFANCE : Développer une structure Petite Enfance, innovante et atypique, adaptée aux besoins des familles : horaires, parentalité.
- ▶ Espace Ressources Itinérant Parentalité pour l'Inclusion (ERIP): accompagnement à la parentalité sur le territoire de la communauté de communes de Lacs et Gorges du Verdon



Espace ressources itinérant

Espace Ressources Itinérant Parentalité pour l'Inclusion

Ce service a été ouvert à compter du mois de décembre avec une salariée éducatrice spécialisée rattachée au siège, ci-contre l'information à disposition des usagers.

Une permanence à destination des familles d'enfants en situation d'handicap ou de maladies chroniques principalement dans les tranches d'âge de 0 à 5 ans et de 6 à 11 ans est mise en place à l'Espace France Service.

✓ Une coordinatrice ERIPI (Espace Ressources Itinérant Parentalité pour l'Inclusion) est présente pour informer, accompagner dans les actes de la vie courante.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

PEP 83, pour qui ?

L'Espace ressources Itinérant pour l'Inclusion est ouvert à toutes les familles d'enfants en situation d'handicap ou de maladies chroniques principalement dans les tranches d'âge de 0 à 5 ans et de 6 à 11 ans.
Les adolescents ne sont pas exclus mais ne font pas partie du public prioritaire.

Permanences de la coordinatrice PEP 83 à l'Espace France Services d'Aups
tous les jeudis de 9h à 12h

PEP 83, leurs objectifs :

Dispositif ERIPI (Espace Ressources Itinérant Parentalité pour l'Inclusion)

Ce dispositif propose aux familles des actions :

- D'accompagnement dans leur recherche du mode de garde pour leur enfant à besoins particuliers ;
- D'inclusion des jeunes dans les différents milieux de vie notamment dans l'accueil de loisirs sans hébergement, dans les associations locales ;
- D'information dans les démarches administratives et de connaissance des institutions ;
- De répit parental ;
- D'acquisition et de construction de savoirs autour de la parentalité ;
- D'accompagnement par la mise en place de groupes d'entraide et d'échanges entre parents ou famille, d'ateliers partagés adultes/enfants ;
- De prévention

Une action en partenariat

Les PEP
Le partenariat se réalise

Acte 2019
Améliorer
Caf
de la vie

Ministère
Toulon
Provence
Méditerranée

Les 30 Groupes
du Verdon

Uniquement sur Rendez Vous

Au 06 03 55 95 12

Pôle des politiques éducatives et sociales de proximité

« Formation des professionnels des ALSH du Var »

Module 2 : Les déficiences visuelles et auditives

Objectifs :

- ✓ Comprendre ce qu'est la déficience visuelle et auditive
- ✓ Apprendre à communiquer avec ce public
- ✓ Assurer la sécurité des enfants
- ✓ Être en capacité de concevoir des activités adaptées aux enfants en situation de déficience visuelle et/ou auditive



Module 3 : Les déficiences motrices et le polyhandicap

Objectifs :

- ✓ Comprendre ce qu'est la déficience motrice et le polyhandicap
- ✓ Apprendre à communiquer autour du handicap moteur, avec les enfants concernés et avec l'ensemble du groupe
- ✓ Assurer la sécurité des enfants
- ✓ Connaître et comprendre la différence entre le pluri handicap et le polyhandicap
- ✓ Maîtriser les obligations réglementaires pour l'accueil des personnes à mobilité réduite
- ✓ Être en capacité de concevoir des activités pour des enfants en situation de déficience motrice, de mobilité réduite ou de polyhandicap

La candidature des PEP 83 a été retenue, pour l'animation des modules 2 et 3, pour un volume total de six journées



Construire un partenariat au bénéfice des usagers

Les partenaires

- ▶ Conseil Régional,
- ▶ Agence Régionale de Santé,
- ▶ Commission départementale de consultation des personnes handicapées C.D.C.P.H. auprès de la M.D.P.H.,
- ▶ Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie,
- ▶ 33 communes Varoises contributaires,
- ▶ Caisse d'Allocations Familiales du Var,
- ▶ Education Nationale,
- ▶ Communauté de communes Lacs et gorges du Verdon,
- ▶ Centre Régional d'Etudes d'Actions d'Informations (C.R.E.A.I.),
- ▶ Participation aux travaux préparatoires du Schéma départemental médico-social.



